



Le 02 février 2012

MAIRIE
DE
MENETROL
PUY-DE-DÔME

Téléphone : 04 73 33 43 43

Objet : Convocation réunion publique

Le 10/02/2012 à 18h00

à la Mairie : salle du conseil.

Projet « Fleurissement des pieds de murs » de deux rues
(rue du Stade et allée des Tilleuls).

Madame, Monsieur,

La commune de Ménérol s'est engagée dans une démarche de gestion éco-responsable des espaces verts et réfléchit à des alternatives au désherbage chimique, afin de continuer à tendre vers le « zéro phyto ».

En 2010, les services de la commune désherbaient chimiquement l'espace public et plus particulièrement vos trottoirs (principalement les jointures trottoirs-murs, une fois par an) dans un souci de « propreté ». Néanmoins, *« un espace visuellement propre peut être écologiquement sale »*, et bien que préférables pour l'environnement et la santé, les techniques alternatives de désherbage n'arrivent pas encore de façon satisfaisante à éliminer les « indésirables ».

Pourquoi donc ne pas *« Planter plutôt que désherber »* et *« remplacer des herbes subies par des plantes choisies »* ?

L'année dernière nous avons décidé d'expérimenter un projet de fleurissement des trottoirs et des pieds de murs. Deux rues pilotes avaient été retenues, à savoir la rue de la Palène et une partie de la route de Riom (entre l'église et la rocade). Devant le succès de ce projet nous allons le renouveler sur deux nouvelles rues, à savoir la rue du Stade et l'allée des Tilleuls. Ces deux rues possèdent de nombreux murs en bordure de trottoirs ensablés et sont donc propices à cet aménagement.

Seuls les habitants dont la maison est attenante à l'une de ces 2 rues et disposant d'un trottoir, d'une largeur supérieure à 1 mètre, ensablé et non déjà végétalisé sont concernés. Mais tous les habitants recevront néanmoins ce courrier pour information.

Au-delà du fait de végétaliser et d'embellir vos façades, les objectifs de ce projet sont de renforcer la présence de la nature dans notre village, limiter l'imperméabilisation systématique des sols, améliorer l'épuration de l'air et donc sa qualité et ne plus du tout utiliser de désherbant.

La municipalité va sélectionner des semis et plants (adaptés aux spécificités locales, non invasives et ne demandant que peu d'entretien). Vos idées sont les bienvenues. Les habitants volontaires et concernés pourront bien entendu fleurir et entretenir ces petits espaces eux-mêmes, en contrepartie de la fourniture de ces semis et plants et de conseils. Mais les services techniques de la commune seront globalement en charge de fleurir et d'entretenir votre quartier (2 à 3 passages par an).

Avant de lancer la phase opérationnelle 2012, de la suite de ce projet « Fleurissement des pieds de murs » nous souhaiterions dans un premier temps échanger avec vous. Nous vous convions donc à **une réunion publique le vendredi 10 février à 18h00 à la mairie : salle du Conseil**. Merci également avant cette future réunion (ou en cas d'absence) de nous faire part de votre avis et commentaires sur ce projet (cf. coupon ci-dessous).

Espérant votre présence et restant à votre disposition pour d'éventuels renseignements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.


Madame Le Maire
Nadine BOUTONNET


L'adjointe au développement durable
Karine TAVERNIER



VOTRE AVIS ET COMMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A nous retourner par courrier à la mairie de Ménérol à l'attention de Karine TAVERNIER ou par simple mail : developpementdurable.menetrol@orange.fr